



44 chemin Ditcher
Wedgeport N.-É. B0W 3P0



(902) 663-5000



wedgeport.ednet.ns.ca



Info-École

décembre 2024



Activités de décembre

Une liste complète des activités de décembre se trouve au verso de cette page. S'il y a des changements ou des ajouts, vous allez recevoir un courriel.

On déménage à la nouvelle école!

Un courriel a été envoyé le vendredi 6 décembre confirmant que les élèves vont accéder à la nouvelle école le 3 janvier 2025. Pour préparer le déménagement, les classes sont annulées le 19 et 20 décembre. Quand nous serons à la nouvelle école, nous utiliserons la plateforme provinciale pour la commande des dîners. Plus d'information à ce sujet va être envoyée par courriel plus tard cette semaine.

Merci!

Merci à toutes les personnes qui ont aidé avec le magasin Père Noël. Vos dons généreux d'items ainsi que les heures de bénévolat qui ont été faites pour animer l'activité ont été grandement appréciés. Les élèves ont vraiment aimé d'aller magasiner pour leurs familles et amis!

Cartes cadeaux

Le foyer-école va vendre des billets sur un arbre de cartes cadeaux avant le concert. Les familles qui peuvent supporter ce prélèvement de fonds sont demandées d'envoyer une carte cadeau de 5\$ à l'école au plus tard le 17 décembre.

Sauvez la date!

Notre spectacle des fêtes va avoir lieu le mercredi 18 décembre 2024. Nous ferons une première répétition du concert à 12h30. Nous ferons aussi une deuxième répétition à 18h00. En cas de tempête, le concert sera repoussé au lendemain (le 19 décembre 2024). Nous aurons une boîte de dons disponible à la porte. Nous vendrons aussi des billets sur un arbre de cartes cadeaux avant le spectacle. Le tirage serait fait pendant le spectacle du soir. Les élèves de la 2e et 3e année sont demandés d'amener des mitaines, tuques et foulards au concert comme partie de leur costume. Les autres classes n'ont pas de thème, malgré que les 4e ont dit qu'ils aimeraient porter des chandails laids et que les 5e et 6e ont dit qu'ils voulaient s'habiller formellement. Ceci n'est pas obligatoire.

